

PPRO procède à l'acquisition d'Alpha Fintech dans le cadre d'une transaction qui change la donne

[PPRO](#), fournisseur leader d'infrastructures de paiements numériques, a annoncé aujourd'hui l'acquisition d'[Alpha Fintech](#), société de technologies de paiements de nouvelle génération. La transaction développera l'offre de PPRO, renforcera sa présence et son réseau en Asie-Pacifique (APAC) et lui permettra de fournir plus rapidement des produits et des services à ses clients.

La plateforme basée dans le cloud d'Alpha Fintech permet une intégration fluide des produits et services de paiements numériques, du traitement des paiements à la gestion des commerçants, en passant par la gestion du risque, la prévention des fraudes et les analyses de données.

La société spécialisée dans la région APAC joue un rôle crucial dans l'accélération de la croissance des banques, des entreprises de la fintech, et des fournisseurs de services de paiement, notamment BNZ en Nouvelle-Zélande et la super application Grab en Asie du Sud-Est.

En intégrant la plateforme d'Alpha à son infrastructure, PPRO est désormais idéalement positionnée pour offrir une couche d'orchestration plug-and-play qui permettra à ses clients d'intégrer des produits et services plus rapidement et à grande échelle. Les clients bénéficieront d'un plus grand nombre de flux de paiements mondiaux, d'une capacité d'intégration d'applications tierces, de capacités accrues en termes de conformité et de risque, ainsi que d'éclairages plus approfondis.

PPRO accueillera également dans ses rangs les 90 experts en technologies de paiements d'Alpha, principalement basés en Australie et en Argentine, ainsi qu'aux États-Unis et à Singapour. Leur ajout renforce la présence et les réseaux de PPRO dans la région, et promeut sa mission consistant à devenir un géant des paiements mondiaux.

Commentant la transaction, Simon Black, PDG de PPRO, a déclaré : « L'acquisition d'Alpha Fintech renforce notre position à la fois en tant que leader mondial des technologies de paiements et partenaire de confiance en matière d'infrastructures auprès des fournisseurs de services de paiements, entreprises, banques et fintechs. »

« Les paiements mondiaux évoluent plus rapidement que jamais auparavant. Aux côtés d'Alpha, nous fournissons l'infrastructure principale dont les organisations auront besoin pour bâtir et développer leur plateforme de paiements », a-t-il poursuivi.

Oliver Rajic, PDG d'Alpha Fintech, a également salué cette transaction, en déclarant : « Nous entendons révolutionner et démocratiser les paiements. Compte tenu de la portée mondiale, de la réputation et de la position de PPRO, la société constitue le partenaire idéal pour nous aider à y parvenir. Nous sommes très heureux de collaborer avec Simon et son équipe, afin de développer des solutions clés en main de bout en bout, qui couvrent tous les aspects des paiements numériques. »

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au premier trimestre 2022. Financial Technology Partners (FT Partners) a agi en tant que conseillers financiers, et Noerr en tant que conseillers juridiques de PPRO dans le cadre de la transaction. Morrison & Foerster a agi en tant que conseillers juridiques d'Alpha Fintech.

À propos de PPRO

PPRO est une fintech qui mondialise les plateformes de paiements pour les entreprises, en leur permettant d'offrir davantage d'options lors du paiement, et de stimuler les ventes transfrontalières. Les fournisseurs de services de paiement, les entreprises et les banques qui utilisent l'infrastructure de PPRO sont en mesure de lancer plus rapidement des modes de paiement, d'optimiser les conversions à la caisse, et de réduire la complexité liée à la gestion de multiples flux de fonds. Citi, PayPal et Stripe font partie, entre autres, des entreprises qui utilisent PPRO pour développer leurs plateformes par-delà les frontières.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.



Consultez la version source sur [businesswire.com](https://www.businesswire.com/news/home/20220308005789/fr/) :
<https://www.businesswire.com/news/home/20220308005789/fr/>